



Cabinet du Maire

CONSEIL DE QUARTIER : VIEIL AVON / GAMBETTA

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU 02 FEVRIER 2015

Le Conseil de quartier s'est réuni à 20H30, à la Maison dans la Vallée, sous la présidence de Madame Marie-Charlotte NOUHAUD, Maire d'AVON.

Etaient également présents :

* Membres du collège « Elus »

Muriel CORMORANT – Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie de proximité
Pascal LUSSEAU - Conseiller Municipal délégué à la Démocratie de proximité
Michel DANNEQUIN – Conseiller Municipal délégué à l'Environnement et aux ERP

* Membres du collège « Habitants »

Vanessa JUMEAU – Eric PUAUD – Jean-Pierre GALUT - Josiane ITALIANO – Serge PICAUD - -
Christiane DUBOIS - Antoine CARDUCCI – Halim ABDELMOUMNI – Jean-Pierre BECKER –
Brigitte DIDIERJEAN – Véronique ABDELMOUMNI – Henry LEONARD - Suzon VIROT -
Sandrine AUGUSTE-SAGET – Olivia WILLAUMEZ – Véronique FABRE.

* Intervenante invitée

Françoise TOMASCHKE - Adjointe au Maire déléguée à l'Urbanisme, à l'Environnement et aux Travaux

Etaient excusés :

Bruno ARRI

Marie-Noëlle VELAY

Claire BIAUSSAT – esthéticienne

Geneviève ARNAUD – Conseillère Municipale déléguée aux Affaires scolaires et extra scolaires

Marc LEMEREZ - Conseillère Municipal d'opposition

Etaient absents :

Laurent MINI

Simone PONSON

Vincent HUC – boulanger

Secrétaire de séance : Vanessa JEMEAU

I / VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 OCTOBRE 2014

Le compte rendu de la réunion précédente du 16 octobre 2014 est adopté à l'unanimité

2/ INFORMATIONS ET DEBATS SUR L'ACTUALITE DE LA VILLE

2-1 / L'ECLAIRAGE PUBLIC

Michel DANNEQUIN et Françoise TOMASCHKE, intervenante invitée

Il s'agit d'engager une réflexion avec les membres du Conseil de quartier relative à l'action municipale sur l'économie d'énergie sous 3 aspects :

- 1/ financier en ce qui concerne l'éclairage mais aussi la maintenance,
- 2/ sécurité (le maire doit la sécurité mais pas l'éclairage),
- 3/ écologique.

Les constatations des membres du Conseil de quartier sont les suivantes :

- rue du Viaduc et rue Carnot – éclairage insuffisant et donc passages piétons dangereux.
- il faudrait une voie éclairée dans le parc du Château le long du canal,
- l'Eglise et la Mairie sont éclairées toute la nuit alors qu'il faudrait les éteindre à partir d'une certaine heure afin de respecter la Loi.
- le Gymnase de la Vallée et le terrain de sport attenant sont trop fortement éclairés notamment lors de l'entraînement de roller (le gardien éteint après le départ des sportifs).
- au Stade du Rocher, l'éclairage est maximum lors des matchs de foot (pas de gardien pour éteindre).
- CNSD trottoirs dangereux car dans le noir pour les piétons et les jeunes cyclistes (une réunion de coordination est prévue entre Avon et Fontainebleau).
- venelles mal éclairées mais elles sont pour la plupart privées.

Conclusions des membres du Conseil de quartier :

- les bâtiments communaux sont inutilement éclairés la nuit.
- réfléchir à des programmeurs pour les stades qui sont trop éclairés.
- supprimer l'éclairage des massifs de fleurs.
- poursuivre la pose de compteurs pour connaître la consommation du Stade du Rocher et du Gymnase de la Vallée mais aussi en d'autres endroits.
- réfléchir dès à présent au type de décorations lumineuses de Noël.
- faire un essai d'éteindre toute la nuit un quartier à titre expérimental même si la mairie n'est pas favorable à une totale extinction et envisage plutôt une baisse de l'intensité.
- quand rénovation de la voirie, mettre des LED permettant d'écarter la distance entre les candélabres.
- quand rénovation de la voirie, prévoir l'enfouissement des réseaux.
- harmoniser les types d'ampoules et de candélabres sur la commune.

3/ INFORMATIONS ET DEBATS SUR L'ACTUALITE DU QUARTIER

3-1/ LE REAMENAGEMENT DE LA PLACE CARNOT

Remarques des membres du Conseil de quartier :

- stationnement anarchique et incivilités accrues car moins de places de stationnement,
- disputes entre parents lors de la dépose des enfants,
- voitures ventouses et deux camions en permanence,
- buis en train de mourir. Pourquoi ne pas créer un square en les enlevant et les remplacer par des jeux (badminton – jeux d'échec géant...),
- prévoir des poubelles mais risque de devenir un point de fixation d'ordures,

- installer davantage de bancs,
- sécuriser la place,
- remédier en partie aux problèmes de stationnement en relançant le pédibus, notamment en matérialisant la ligne 2 rue du Souvenir),
- multiplier le nombre de parcs à vélos,
- favoriser l'installation d'un pizzerio,
- prévoir une connexion électrique pour le Téléthon et d'autres manifestations en soirée sur la place,
- créer une armoire de rangement permettant d'entreposer le petit matériel.

Un groupe de travail se constitue afin de poursuivre la réflexion avec le vice-président.

3-2 / L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS FESTIVES ET CULTURELLES

3-2-1/ La foulée impériale le dimanche 5 avril 2015

Boucle dans Avon l'après-midi, les coureurs sortant du parc du Château par la porte face à la rue du Montceau, passant par la Place Carnot, la rue Carnot, la Maison dans la Vallée, la rue du Viaduc et la rue de la Petite Moinerie pour repartir dans le parc du Château par la même porte.

Ce serait l'occasion pour les riverains de faire la fête dans la rue.

Un concours de pétanque réunissant les 5 Conseils de quartier pourrait être organisé.

3-2-2/ Vide-grenier MDLV le dimanche 12 avril 2015

Madame le Maire est favorable à la tenue d'un stand commun aux 5 Conseils de quartier et offre gratuitement un linéaire si des emplacements sont encore disponibles.

3-2-3/ La fête entre voisins le vendredi 29 mai 2015

Il est mis à disposition gratuitement par les Services Techniques des plateaux et tréteaux, et, il sera également possible d'occuper des emplacements réservés au stationnement, des places, des placettes, trottoirs, des cours et préaux d'école...sur demande écrite adressée 3 semaines avant aux Services Techniques de la Mairie (formulaire à télécharger sur site Internet avon77.com et à transmettre à democratie.proximite@avon77.com).

Le matériel sera réparti équitablement et non pas distribué dans l'ordre de réception des demandes.

3-2-4/ Paroles de Maraîchers

Une promenade sera organisée la première semaine de juin 2015 par l'association Paroles de Maraichers vers les lavoirs, et, lors d'une autre semaine autour d'une autre thématique.

4/ QUESTIONS DIVERSES

4-1/ LES REPONSES AUX QUESTIONS POSEES LORS DE LA REUNION DU 16 OCTOBRE 2014

Muriel CORMORANT et Françoise TOMASCHKE, intervenante invitée

- la supérette de la rue Rémy Dumoncel

Q : Quand le PROXI annoncé ouvrira-t-il ?

R : Elle est ouverte depuis début décembre 2014

- La pharmacie de la rue Rémy Dumoncel

Q : Y a-t-il une chance qu'elle ouvre ?

R : Elle est ouverte depuis le 23 décembre 2014

- L'installation d'un distributeur de billets

Q : Il manque cruellement dans le quartier et encore plus depuis l'installation du marché. Les négociations se poursuivent-elles avec les établissements bancaires et y a-t-il une chance qu'elles aboutissent favorablement ? Si oui, dans quel délai ?

R : (réponse transmise par Francis ROUTIER – Conseiller Municipal)

Aucune banque n'est prête à investir dans ce projet qui nécessite un budget d'investissement de 50 à 80 K€ (selon la complexité des travaux), un budget de fonctionnement de 15 à 20 K€ (alimentation, entretien, consommations diverses) et un seuil de rentabilité à partir de 100/120 retraits par jour pendant une période de 5 ans minimum.

Les efforts de la mairie par la mise à disposition d'un local à titre gratuit (avec concession d'occupation de plusieurs années) et la réalisation de travaux d'adaptation de la voirie pour l'accessibilité (convoyeurs de fonds et personnes à mobilité réduite) réduiraient le déficit de l'opération mais ne permettraient pas de la rentabiliser.

- Les carrefours de la rue Gambetta

Q : Ils sont très dangereux car très souvent non respect de la priorité à droite et aucune visibilité pour les automobilistes venant notamment de la rue du Souvenir et de la rue de la Charité qui doivent trop s'avancer avant de tourner. Ne serait-il pas possible d'envisager des stops ou des feux tricolores ?

R : NON car zone 30 et en plus, si priorité à droite, il est préconisé moins de signalisations, donc pas de possibilité de feux tricolores, ni de stop.

- Les fleurs, haies et massifs

Q : Rond point des Carrosses et avenue Franklin Roosevelt, les massifs et les haies masquent aux automobilistes les piétons qui veulent traverser !

R : Cela dépend de la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau

Q : Que deviennent les fleurs enlevées des massifs ? Ne pourrions-nous pas les distribuer aux Avonnais pour qu'ils les repiquent ou les replantent (dahlias et autres).

R : Compostage par les Services Techniques.

- Autres sujets

Q : Installer un garage à vélos devant La Poste de l'avenue Franklin Roosevelt ?

R : Cela dépend de la Communauté de Communes du Pays de Fontainebleau.

Q : Verbaliser le stationnement gênant rue Jean Fontenelle qui dérange les habitants pour entrer et sortir de leurs garages surtout au niveau du N° 3 et 4 où le stationnement pourrait être transformé en place 5mms pour solutionner le problème.

R : Réponse satisfaisante donnée, le 06/12/2015, à M. et Mme SENECHAL.

Q : Améliorer la circulation des piétons sur les trottoirs trop étroits de la rue du Père Jacques, mettre cette rue en zone 30 pour diminuer la vitesse excessive des automobilistes ou prévoir un sens unique, et, sécuriser et agrémenter l'entrée du parc du château (porte rouge) ?

R : Examen dans le cadre de l'accessibilité.

Q : Planning prévisionnel à plus ou moins long terme est-il prévu pour l'accès à l'Internet très haut débit (Fibre optique) ?

R : (réponse transmise par Olivier MAGRO – Adjoint au Maire)

Une réunion est programmée, en mars 2015, avec Orange et les syndicats de copropriété pour l'explication du déploiement et afin qu'Orange obtienne les accréditations et autorisations dans les résidences privées (mise en place des armoires).

Viendra ensuite une réunion publique au second semestre 2015 pour le plan de déploiement sur Avon. Ce qui est positif, c'est qu'Orange travaille déjà sur notre commune sur la phase 1 c'est-à-dire la faisabilité du réseau et les plans de raccordements.

- Stationnement rue Jeanne d'Arc

Q : Plusieurs habitants de la rue subissent la même gêne concernant le stationnement et signalent des confrontations régulières entre des riverains excédés et des automobilistes contrevenants parfois agressifs. Ils souhaiteraient qu'une solution soit trouvée avant que des actes de violence ne soient réellement commis.

R : Une réunion avec les riverains de la rue est prévue durant le 2ème trimestre 2015 sur l'aménagement de la voirie avec proposition de 3 scénarios possibles.

- Intersection rue Bernard Palissy / rue des carrosses très dangereuse

Q : De nombreux accrochages sont signalés à cette intersection car le véhicule au stop est contraint de s'avancer sur la chaussée par manque de visibilité.

R : Suppression de places de stationnement à l'étude et verbalisation accrue des contrevenants.

- Camping-car rue de Montceau

Q : les riverains sont excédés suite au stationnement abusif d'un camping-car rue du Montceau depuis fin août 2014 ?

R : (réponse transmise par Olivier MAGRO – Adjoint au Maire)

Le camping-car a été récemment déplacé. Si le propriétaire le laisse plus de 7 jours au même endroit, il sera verbalisé par la Police Municipale en application de l'article R 417-12 du Code de la Route.

- Autres alertes

Q : Ralentisseur à mieux baliser (peinture au sol effacée) à la sortie du Parc - Porte de Changis. Les voitures roulent d'ailleurs souvent au milieu du ralentisseur pour aller au plus vite et la sécurité des nombreuses personnes empruntant ce passage-piéton est compromise ?

R : Des travaux de marquage seront réalisés au printemps.

Q : Trottoirs affaiblis rue Rémy Dumoncel (partie montante côté résidence Fontaine aux Biches): revêtement dangereux pour les piétons et problèmes d'écoulement d'eau par forte pluie.

R : Pas de travaux budgétés en 2015 car voirie pas prioritaire mais peut être en 2016.

Q : Croisement dangereux rue Gambetta / rue du Rocher et rue Rémy Dumoncel / Place Carnot (visibilité, vitesse, priorité). Ne serait-il pas possible d'envisager des stops ?

R : NON car zone 30 et en plus, si priorité à droite, il est préconisé moins de signalisations.

4-2 / LES NOUVELLES QUESTIONS

- Revoir le problème de l'implantation d'un distributeur de billets lorsque le complexe des cinémas au Bréau sera ouvert.
- Prévoir l'organisation d'une bourse aux fleurs et aux graines.
- Les radars pédagogiques sont constamment en panne rue Rémy Dumoncel et rue de Bezout.
- Le carrefour rue Madame MULLER / rue Rémy Dumoncel est dangereux.
- Afin de faciliter la sortie des voitures de la Résidence « Les Sophoras », la pose d'un miroir est-elle envisageable ?
- La création de places de stationnement 20 minutes est réclamée par OPTICAL CENTER et d'autres commerçants de l'Avenue Franklin Roosevelt, le parking de l'ancienne poste étant constamment occupée.

5 / ANNONCE DES DATES IMPORTANTES D'AGENDA

- 09/02/2015 – 19H00 – Atelier de concertation ZAC YEBLES – Maison des Jeunes
- 09/02/2015 – 20H30 – Conseil Municipal
- 01/03/2015 – 11H30 – Repas des Aînés
- en avril 2015 – 20H00 - Réunion publique travaux Palissy / Cléricy
- 31/03/2015 – 20H30 - Conseil Municipal à AVON
- 05/04/2015 – 15H00 - Foulée Impériale Fontainebleau / Avon
- 12/04/2015 – 08H00 – Vide-grenier à la MDLV
- 26/05/2015 – 20H30 – Conseil Municipal à AVON
- 29/05/2015 - 19H00 - Fête entre voisins

Madame le Maire annonce l'organisation d'un thé dansant payant, le dimanche 22 février 2015, de 14H30 à 19H30, à la Maison dans la Vallée.

6/ FIXATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DE JUIN 2015

Le prochain Conseil de quartier de Mai 2015 sera principalement consacré à la préparation de l'assemblée plénière qui se déroulera en juin 2015 ainsi qu'à l'élection du vice-président, le mandat de l'actuel expirant le 30 juin 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 22H45**

Muriel CORMORANT
Adjointe déléguée à la démocratie de proximité
Pour la Présidente par délégation

Antoine CARDUCCI
Vice-président

Vanessa JEMEAU
Secrétaire de séance

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL